

Ont En Declare' a haute Voix & prouvé
 Mutuellement pour Epoux; & ont prouvé
 au nom de la loi que nicolas jean baptiste
 pitte & Susanne Elizabeth le gouis -
 Sont unis En mariage; Et ont rédigé
 le present acte que les parties & les
 témoins ont signé avec moy -

Fait au Bureau Municipal de
 Bréauté les jour mois & an cy dessus

Lamarque & de Villeneuve
 Elizabeth le gouis
 nicolas jean baptiste pitte CP [le
 adrien gouis

font